

Politique environnementale de l'IBW 2008-2010

Depuis plus de trente ans, l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW) est un important moteur économique et environnemental de la Province du Brabant wallon.

Dans le cadre de ses trois secteurs d'activité – *le développement économique, le traitement des eaux usées et le traitement des déchets* –, l'IBW mène une politique réfléchie et responsable visant l'amélioration à long terme de la qualité de vie de la population de la Province.

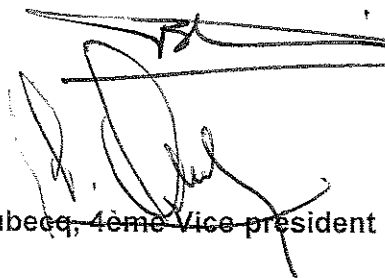
Dès lors, l'Intercommunale s'est engagée publiquement à poursuivre ses efforts en matière de protection de l'environnement. A cet effet, elle a mis en oeuvre une politique environnementale s'articulant autour des principes-clés énoncés ci-dessous :

- ⊗ *souci permanent de se mettre au service de la population ;*
- ⊗ *dialogue envers la population, son personnel et ses partenaires afin de les informer, de les sensibiliser et de les encourager à respecter les valeurs économiques et environnementales ;*
- ⊗ *aide à la prise de décision des autorités compétentes en leur indiquant les solutions et outils les plus appropriés sur les plans économique, social et environnemental. Ces conseils sont prodigués en toute objectivité, en toute indépendance et sur la base de son expertise en la matière ;*
- ⊗ *souci de maîtrise et d'amélioration continue des performances des équipements et installations qu'elle gère ;*
- ⊗ *volonté de réduire la consommation d'énergie et de matières dans ses installations ainsi que de contribuer à la production d'énergie électrique à son usage propre ou à l'usage de tiers.*

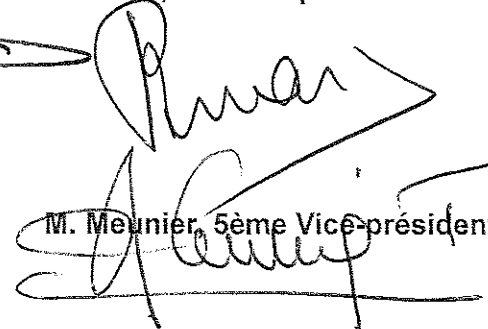
Ces engagements appellent, dans le cadre de chacune de ses activités, une participation de plus en plus large de toutes les parties concernées et un respect total de la législation environnementale.

La volonté de transparence de cette politique environnementale se concrétise chaque année par la mise à la disposition de tout un chacun des performances et des résultats obtenus.

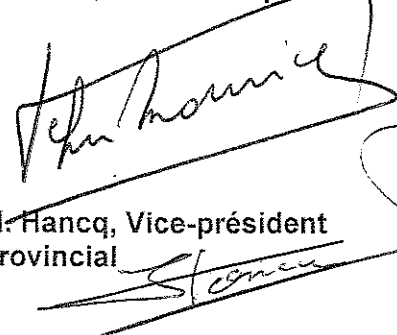
M. de Traux de Wardin Président



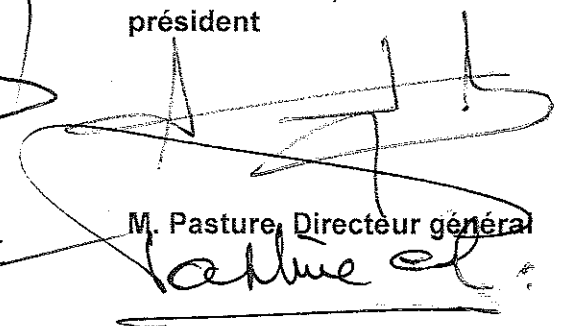
M. Huart, 1er Vice-président



M. Dehu, 2ème Vice-président



M. Vankerkove, 3ème Vice-président



M. Aubeccq, 4ème Vice-président

M. Meunier, 5ème Vice-président

M. Hancq, Vice-président provincial

M. Pasture, Directeur général

